

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET DU
JEUDI 25 JUILLET 2019**

Yaoundé, le 25 juillet 2019

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Son Excellence Joseph DION NGUTE**, a présidé le jeudi 25 juillet 2019 à partir de 10 h dans l'immeuble principal abritant ses Services, le Conseil de Cabinet du mois en cours.

Y ont pris part, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Trois présentations étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

1. l'exposé du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sur « *la digitalisation du cadastre et la sécurisation du domaine public et des documents fonciers en vue du développement des activités économiques* » ;
2. l'exposé du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique sur « *les acquis et perspectives du Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier (PRECASEM)* ».
3. le rapport du Ministre des Travaux Publics sur « *la mise en place d'une unité de production du bitume au Cameroun* ».

Au terme de la communication introductive du Chef du Gouvernement, le Ministre des Domaines s'est tour à tour appesanti sur la digitalisation du cadastre, la sécurisation du domaine public et celle des documents fonciers. S'agissant du cadastre, il constitue une activité structurelle fondamentale pour les opérations d'aménagement des espaces et de sécurisation des droits réels immobiliers des acteurs économiques, qui est encadrée notamment par la loi n°76/25 du 14 décembre 1976 portant organisation cadastrale. Cette loi prévoit en effet la mise en place d'un cadastre numérique, à travers le transfert progressif des données relatives aux biens et aux parcelles des supports analogiques ou papier vers des supports informatiques. C'est dans cette optique que le Gouvernement a engagé en 2010, avec l'appui des partenaires financiers, le Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA), articulé autour de trois principaux piliers que sont la mise en place du réseau géodésique national, la confection de la cartographie numérique à grande échelle et la réalisation des plans cadastraux numériques des communes. Les résultats déjà obtenus se rapportent entre autres à l'implantation de 2974 points géodésiques déterminés en coordonnées, ainsi que la numérisation de 198 510 dossiers techniques du cadastre. Les procédures sont en cours en vue de la digitalisation de 130 000 titres fonciers et de 480 000 parcelles des domaines national et public dans 04 villes pilotes que sont Douala, Yaoundé, Garoua et Maroua.

Pour ce qui est de la sécurisation du domaine public, le Ministre a souligné l'urgence de cette opération, en raison de l'occupation anarchique et frauduleuse des dépendances du domaine public naturel et artificiel par les particuliers, des détournements des biens mobiliers relevant du domaine public et des constructions dans des zones inappropriées. La stratégie à l'œuvre pour y remédier se décline en deux axes : (i) l'audit des dépendances du domaine public dont la phase pilote a été conduite dans 07 départements des Régions du Centre, du Littoral, du Sud et du Sud-Ouest ; (ii) le renforcement du cadre législatif et réglementaire, à la faveur de deux décrets fixant, d'une part, les prix minima des redevances annuelles d'occupation des dépendances du domaine public et, d'autre part, les modalités d'enregistrement et le régime des garanties et sûretés applicables aux concessions et aux baux domaniaux. Par ailleurs, un texte à portée générale est en cours d'élaboration sur les modalités de gestion du domaine public.

Concernant la sécurisation des documents fonciers, le Ministre des Domaines a fait savoir que les actions engagées aux plans institutionnel et technique ont abouti à l'ouverture en 2012 de 06 conservations spéciales en plus de celles existantes dans les 58 chefs-lieux de départements, ainsi que la transcription manuelle et numérique de 520 livres fonciers et volumes.

A cela s'ajoutent la mise à niveau des plateaux techniques des administrations impliquées dans les opérations foncières et le renforcement des mesures de sécurité des documents fonciers.

Il est ainsi envisagé, dès l'année 2020, le lancement d'un programme d'informatisation des conservations foncières.

Prenant la parole à son tour, le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique a présenté les acquis et perspectives du Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier (PRECASEM). Il a indiqué que ce projet, initié en 2010 avec l'appui de la Banque Mondiale, a pour objectifs d'améliorer l'accès aux ressources minérales et la gouvernance des opérations minières, ainsi que l'intégration de l'exploitation minière dans le développement local régional. Evoquant les acquis du PRECASEM, le Ministre des Mines a fait savoir que les activités visant l'actualisation des données concernant le sous-sol camerounais ont été lancées en 2014, afin de relancer la prospection géologique et minière. Une campagne de levés géophysiques aéroportés a été conduite dans les Régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Nord, de l'Extrême-Nord, du Centre, de l'Adamaoua et de l'Est, de même qu'une opération de cartographie géologique et géochimique sur 165 000 km².

Les principaux résultats issus des travaux menés sur le terrain portent sur la réalisation de 14 cartes géologiques et géochimiques qui sont indispensables pour la recherche minière ; la collecte des données géophysiques assortie de l'acquisition de plus de 60 nouveaux âges géochronologiques permettant de préciser les limites et les noms des roches ; la mise en évidence d'un nombre significatif d'occurrences en or et autres minerais. Par ailleurs, le PRECASEM a abouti à la mise en place d'un Système d'Informations Géologiques et Minières ; à la constitution d'un cadastre minier moderne informatisé permettant aux opérateurs économiques de vérifier désormais en ligne la disponibilité des espaces libres du domaine minier ; et à l'amélioration des performances des acteurs du secteur, qui ont valu au PRECASEM la distinction en 2018 et 2019 du prix *Best Performing Project in World Bank Portfolio*.

En guise de perspectives, le Ministre des Mines a souligné que dans le cadre d'un nouvel accord de financement entré en vigueur en décembre 2018, des travaux complémentaires de géophysique sont envisagés, ainsi qu'une campagne additionnelle de cartographie géologique et géochimique. Par ailleurs, un accent sera mis sur l'artisanat minier, la diffusion de l'information géologique et minière et l'intensification du transfert des connaissances aux nationaux.

Le Conseil a enfin suivi le rapport du Ministre des Travaux Publics sur la réflexion engagée relativement à la création d'une unité de production du bitume au Cameroun. Il en ressort qu'une telle unité pourrait être mise en place à la diligence des pouvoirs publics ou à l'initiative des partenaires privés. Plusieurs investisseurs ayant manifesté leur intérêt à conduire ce projet, l'option d'un appel à manifestation d'intérêt pourrait être privilégiée.

A l'issue des échanges qui ont suivi ces exposés, le Premier Ministre a demandé au Ministre des Domaines d'accélérer la mise en œuvre du programme de digitalisation du cadastre et de sécurisation des documents fonciers en cours. Au Ministre des Mines, le Chef du Gouvernement a prescrit d'affiner l'analyse des indices primaires recueillis, afin de mettre en évidence les potentialités réelles en ressources minérales des zones déjà explorées. Il devra en outre finaliser les instruments juridiques permettant de disposer d'un arsenal normatif cohérent et complet, dans l'optique d'une bonne régulation des activités minières. Le Premier Ministre a enfin demandé au Ministre des Travaux Publics de publier un appel à manifestation d'intérêt en vue de la mise en concurrence des investisseurs privés intéressés par la création d'une unité de production du bitume au Cameroun.

Le Conseil s'est achevé à 12 h 15 mn.-

Yaoundé, le **25 JUIL 2018**

**LE SECRETAIRE GENERAL
DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE,**

SERAPHIN MAGLOIRE FOUA

